

JOURNAL OFFICIEL



de la

République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

Kinshasa - 5 juin 2009

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

1^{er} juin 2009 - Ordonnance n° 09/034 approuvant l'Accord de financement n°H 435-ZR conclu en date du 19 janvier 2009 entre l'Association Internationale de Développement, en sigle « IDA » et la République Démocratique du Congo dans le cadre du Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain, en sigle « PEMU », col. 2.

1^{er} juin 2009 - Ordonnance n° 09/035 approuvant l'Accord de financement n°1236P conclu en date du 06 février 2009 entre le Fonds OPEP pour le Développement International et la République Démocratique du Congo dans le cadre du Programme Intégré de Réhabilitation de l'Agriculture dans la Province de Maniema, en sigle « PIRAM », col. 3.

1^{er} juin 2009 - Ordonnance n° 09/036 approuvant l'Accord de Don n° DSF 8023 ZR conclu en date du 06 février 2009 entre le Fonds International de Développement Agricole et la République Démocratique du Congo, dans le cadre du Programme Intégré de Réhabilitation de l'Agriculture dans la Province du Maniema, en sigle « PIRAM », col. 4.

1^{er} juin 2009 - Ordonnance n° 09/037 portant création d'un Commissariat Général du Cinquanteaire, en sigle « C.G.C. », col. 5.

1^{er} juin 2009 - Ordonnance n° 09/038 portant nomination d'un Coordonnateur Général du Fonds Social de la République Démocratique du Congo, en sigle « FSRDC », col. 8.

1^{er} juin 2009 - Ordonnance n° 09/039 approuvant les Accords de financement n° 24.732/CG et 24.733/CG conclus en date du 10 décembre 2008 entre la Banque Européenne d'Investissement et la République Démocratique du Congo dans le cadre du Projet de Développement du Marché d'Electricité pour la Consommation domestique et à l'Exportation (PMEDE) et du Projet de Marché d'électricité en Afrique Australe (SAPMP), col. 9.

1^{er} juin 2009 - Ordonnance n° 09/40 portant nomination d'un Président et d'un Vice-président du collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo, en sigle A.R.P.T.C., col. 10.

1^{er} juin 2009 - Ordonnance n° 09/041 portant nomination des Conseillers au collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo, en sigle A.R.P.T.C., col. 11.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Ordonnance n° 09/034 du 1^{er} juin 2009 approuvant l'Accord de financement n°H 435-ZR conclu en date du 19 janvier 2009 entre l'Association Internationale de Développement, en sigle « IDA » et la République Démocratique du Congo dans le cadre du Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain, en sigle « PEMU ».

Le Président de la République,

Vu la Constitution, spécialement en ses articles 79 et 213 alinéa 2 ;

Vu, telle que modifiée et complétée à ce jour, la loi financière n°83-003 du 23 février 1983, spécialement en son article 17 ;

Vu l'Ordonnance n°08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°08/074 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Accord de financement n°H 435-ZR conclu en date du 19 janvier 2009 entre l'Association Internationale de Développement, en sigle « IDA » et la République Démocratique du Congo dans le cadre du Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain, en sigle « PEMU » ;

Sur proposition du Ministre des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu ;